



Communiqué de Presse

Partenariat Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels - Fédération Nationale des Travaux Publics
Une enveloppe de financement de 100 M€ pour financer, à taux zéro, les projets RSE des entreprises de Travaux Publics

Brest, le 31 janvier 2018 - Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (E&I), filiale du Crédit Mutuel Arkéa, engage sur le 1^{er} semestre 2018 une enveloppe de 100 M€ de prêts à taux zéro* pour financer les investissements RSE des entreprises du secteur des Travaux Publics (TP). Créé dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), le dispositif vise à soutenir la transition écologique du secteur en encourageant les investissements responsables.

L'enveloppe de financement mobilisée par Arkéa Banque E&I est dotée de 100 M€. Elle fait suite à la convention de partenariat signée en mai 2017 par la banque avec la FNTP.

Ce dispositif permet aux entreprises de TP de disposer d'une solution de financement pour les accompagner dans la mise en place ou la concrétisation de leur démarche de responsabilité sociétale. Jusqu'au 30 juin 2018, elles peuvent bénéficier d'emprunts à taux zéro*, d'une durée maximale de 5 ans, octroyés par Arkéa Banque E&I. Sont concernés les projets de nature RSE tels que :

- le financement d'équipements ou matériels propres comme l'acquisition d'équipements à motorisation hybride ;
- le financement de dispositifs de gestion des déchets ou de réduction de la consommation d'eau sur le chantier ;
- le déploiement de nouvelles techniques comme le terrassement par aspiration ou encore les enrobés à froid ;
- les investissements dédiés à l'accompagnement des évolutions professionnelles...

Bertrand Blanpain, Président du Directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels commente : « *Les entreprises du secteur des Travaux Publics jouent un rôle important dans la vitalité et l'attractivité des territoires. En tant que partenaire financier, il nous est naturel de proposer une solution de financement pour les aider à répondre aux nouveaux enjeux économiques et sociétaux. Cette initiative, en partenariat avec la FNTP, s'inscrit plus globalement dans le plan stratégique du groupe Arkéa qui place la RSE au cœur de ses préoccupations.* »

Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics reprend : « *Nos entreprises se transforment, innovent, portent des solutions essentielles pour la concrétisation de la transition écologique des territoires. C'est donc naturellement qu'elles intègrent dans leur organisation les enjeux de l'efficacité énergétique, du recyclage ou de la transformation numérique. L'enveloppe RSE d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels accompagnera les investissements des entreprises de Travaux Publics.* »

*Taux nominal du crédit hors frais de dossier et commission d'engagement. L'octroi du crédit est soumis à l'approbation du comité d'engagement. Le financement à taux zéro, d'une durée maximale de 5 ans, est limité à 10 M€ par projet.

Les dossiers sont à déposer auprès du centre d'affaires Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels le plus proche (consulter <https://site.arka-banque-ei.com/contact>).

A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Rattachée au Pôle Entreprises et Institutionnels du Crédit Mutuel Arkéa, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est une banque à taille humaine, ancrée dans les territoires grâce à ses 19 Centres d'Affaires. Arkéa Banque E&I accompagne dans la durée les acteurs du développement économique et local (entreprises, promoteurs immobiliers, collectivités territoriales, acteurs de la santé publique, du logement social et de l'économie sociale), en proposant une gamme de produits et services qui répondent à leurs besoins, à l'échelle nationale et internationale : financements, flux, épargne, moyens de paiement, crédits, gestion d'actifs, assurances, indemnités de fin de carrière, épargne salariale... Plus d'informations sur <https://site.arkea-banque-ei.com>.

CONTACT PRESSE : Florence Eckenschwiller 02 98 00 01 91 — florence.eckenschwiller@arkea.com —  @cmarkea

A propos de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales, 8 000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 245 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr

CONTACT PRESSE : Jean-Christophe Goux-Reverchon 01 44 13 31 15 — gouxreverchonjc@fntp.fr —  @fntp_info